

Module de perfectionnement en Achats

# Maîtriser les achats-projets: investissements et ventes sur projets



Module de 2 jours



26 et 27/11/21

*Les achats en mode projet (investissement, développement, exportation) sont devenus une réalité dans un nombre croissant d'entreprises de tous secteurs privés ou publics. Directement associés aux projets, les acheteurs apportent une contribution capitale au bon déroulement des projets et à leur réussite.*

## Contenu

Au terme de ce module, le participant sera capable

- d'identifier les missions des achats dans le processus de gestion de projet;
- de comprendre et de différencier les achats en mode projet dans le cadre soit d'un investissement, soit du développement d'un nouveau produit, ou encore les achats dans les sociétés fonctionnant en mode projet;
- d'établir le lien entre le besoin du client final et les sous-traitants dans les projets;
- d'appliquer la méthodologie globale d'approche du processus des achats d'investissements;
- d'identifier et de gérer les risques liés aux sous-traitants dans une organisation orientée projets;
- de piloter les projets du point de vue des achats.

## Formatrice

Inscription sur [www.abcal.org](http://www.abcal.org)

Maîtriser les achats-projets: investissements et ventes sur projets

## Formatrice | Informations pratiques



### Chantal Lejeune

Ingénieur de projet créative et orientée solutions, Chantal Lejeune est experte dans l'amélioration des processus, la gestion d'équipes, le développement de produits et la création de valeur ajoutée combinée au suivi des achats et des plans financiers.

Forte d'une expérience professionnelle de plus de 25 années, elle maîtrise parfaitement tous les aspects de la gestion de projets.

#### Conditions d'inscription

**Pour les membres ABCAL, AGORIA et LOGISTICS in WALLONIA:**  
**850 € Hors TVA pour le module** (2 jours)

**Pour les non-membres:**  
**950 € Hors TVA pour le module** (2 jours)

Ces prix incluent le module de formation, l'accès et l'utilisation de la plateforme d'e-learning et le matériel didactique.

La facture sera émise dès réception du bulletin d'inscription.

Les annulations ou empêchements aux modules individuels doivent être communiqués par écrit une semaine avant la date du module concerné. Une indemnité équivalente à 10% du montant de votre inscription vous sera retenue. Passé ce délai, la totalité du droit d'inscription restera due.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler certains modules si le nombre de participants est insuffisant.

#### Pour les cours en présentiel:

La formation se donne de 9h00 à 16h00 à Louvain-la-Neuve.

#### Plus de renseignements?

#### Contenu, conditions et admission:

Jacques Moyson, Coordinateur du programme - [jcmoyson@skynet.be](mailto:jcmoyson@skynet.be) - 0475/41.13.89

#### Administration et logistique:

Pascale Eysenbrands  
6, rue Louis De Geer – B-1348 Louvain-la-Neuve  
Gsm: 0496/67 38 41 | E-mail: [info@abcal.org](mailto:info@abcal.org)

Inscription sur [www.abcal.org](http://www.abcal.org)